

Département de l'Aude

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

Arrondissement
de Carcassonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES
CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DOMAINE :
FINANCES LOCALES

SOUS-DOMAINE :
DECISIONS
BUDGETAIRES

OBJET :
Ouverture credit de
paiement 2021
Budget
Assainissement

Le nombre de
délégués en service
est de 71

Convocation du
conseil
en date du
10 novembre 2020

CERTIFIE
EXECUTOIRE PAR
RECEPTION
PREFECTURE LE :

Séance du Conseil Communautaire du 17 novembre 2020 à 18 heures 30
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Castelnaudary
Lauragais Audois.

Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la
présidence de Monsieur Philippe GREFFIER, Président de la Communauté de
Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

Présents : Pascal ASSEMAT, Pierre BARBAUD, Brigitte BATIGNE,
Guy BONDOUY, Denis BOUILLEUX, Eliane BOURGEOIS MOYER,
Alain BOUSQUET, Karole CAFFIER, Didier CALMETTES,
Sandrine CAMPGUILHEM, Alain CARBON, Nicole CATHALA-LEGUEVAQUES,
Marie-Paule CAU, Hubert CHARRIER, Véronique CORROIR, Gilbert COSTE,
Pascale CRAVERO, Claire DARCHY, Javier DE LA CASA,
François DEMANGEOT, Jean-Marc DEUMIER, Elisabeth ESCAFRE,
Danielle FABRE, Audrey GAIANI, Alain GALINIER, Hélène GIRAL,
Jean-François GLEIZES, Philippe GREFFIER, Philippe GUIRAUD,
Gérard LAMARQUE, Cédric LEMOINE, Nicole MARTIN, Patrick MAUGARD,
Pierre MONOD, Nathalie NACCACHE, Serge OURLIAC, Charles PAULY,
Bernard PECH, Bruno PERLES, Henri POISSON,
Jean-François POUZADOUX, Christophe PRADEL, Martine PUEBLA,
Jean-Pierre QUAGLIERI, Jacqueline RATABOUIL, Nicolas RAUZY,
Jérôme SENAL, Isabelle SIAU, Régine SURRE, Gilles TERRISSON,
Guy THOMAS, Raymond VELAND, Jean-François VERONIN-MASSET,
Monique VIDAL, Giovanni ZAMAI.

Formant la majorité des membres en exercice.

PAR PUBLICATION
LE

Conseillers titulaires remplacés par conseillers suppléants :
Didier MAERTEN par Pascale CRAVERO, René MERIC par
Jean-François GLEIZES, Nadine ROSTOLL par Jean-Marc DEUMIER.

PAR DELEGATION
LE

Procurations : Dominique DUBLOIS à Philippe GREFFIER,
Préscillia GRANIER à Hélène GIRAL, Bernard GRIMAUD à
Elisabeth ESCAFRE, Evelyne GUILHEM à Audrey GAIANI, Benoît MERLIN à
Martine PUEBLA, Thierry ROSSICH à Guy THOMAS. Bernard VIDAL à
Bernard PECH.

Signature

Excusés : Robert BATIGNE, Sabine CHABERT, Frédéric JEANJEAN,
Cédric MALRIEU, Bruno POMART, Marc TARDIEU.

Absents : Thierry LEGUEVAQUES, Thierry MALLEVILLE, Hubert NAUDINAT.

Secrétaire de séance : Jean-François VERONIN-MASSET.

Vu les articles L 2311 - 3 et R 2311 - 9 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret 97-175 du 20 février 1997,

Vu la nomenclature M 49,

Vu la délibération n°20170048 du règlement budgétaire et financier de la Communauté de Communes autorisant les APCP,

Vu la délibération n°20200085 sur l'ouverture de l'autorisation de programme du budget Assainissement Régie,

Vu la délibération n°20200086 sur l'ouverture de l'autorisation de programme du budget Assainissement DSP,

Monsieur le Président rappelle au conseil communautaire le projet de fusion du budget Assainissement Régie et Assainissement DSP au 1^{er} janvier 2021 pour conserver le budget Assainissement qui correspond au budget Assainissement Régie et préserver le même SIRET,

Considérant que les investissements faisant l'objet d'une autorisation de programme pluriannuelle, l'article 1612-1 du CGCT prévoit que l'exécutif peut liquider et mandater dans la limite des crédits de paiement prévus au titre de la délibération d'ouverture de l'AP,

Considérant l'accord du comptable public,

Monsieur le Président sollicite le conseil communautaire afin de procéder à l'ouverture des crédits de paiements 2021 du budget Assainissement comme détaillé ci-dessous :

AP n°14-2020 PPI ASSAINISSEMENT REGIE de 2020 à 2024	1 693 000,00 €
CP ASSAINISSEMENT REGIE 2021	260 000,00 €
AP n°15-2020 PPI ASSAINISSEMENT DSP de 2020 à 2024	6 932 750,00 €
CP ASSAINISSEMENT DSP 2021	1 232 000,00 €
TOTAL CP 2021 sur le budget EAU	1 492 000,00 €

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
APRES EN AVOIR DELIBERE**

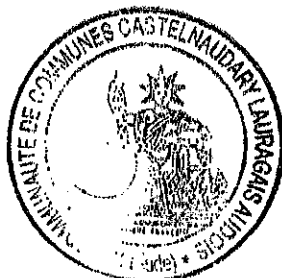
APPROUVE l'ouverture des crédits de paiements 2021 du budget Assainissement comme détaillé ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents, signés au registre.

La convocation du Conseil Communautaire et le compte- rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois conformément aux articles L.2221-7 et L 2121-7 du C.G.C.T.



Castelnaudary, le 17 novembre 2020

Le Président,

Philippe GREFFIER